



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE  
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC  
COOPERATION AND DEVELOPMENT  
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

**CONCLUSIONS DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'OCDE  
AU NIVEAU DES MINISTRES  
Paris, 25-26 juin 2009**

**ÉVALUATION  
par le secrétariat du TUAC**

1. Le TUAC avait appelé les ministres de l'OCDE, se réunissant alors que l'économie mondiale est coincée par la plus grave crise économique de notre époque, à s'attaquer à l'aggravation de la crise de l'emploi, à mettre en place un plan de reprise internationale coordonné et axé sur l'emploi et à entamer un changement de paradigme ouvrant la voie à un nouveau modèle de croissance soutenable pour l'avenir.
2. Les conclusions du Conseil ministériel débutent par une reconnaissance du rôle joué par des années de croissance déséquilibrée, qui combinée à des défaillances majeures du secteur financier, ont généré la crise mondiale (§4). Aussi et en ligne avec les Perspectives économiques de l'OCDE, les ministres déclarent leur engagement à poursuivre les « initiatives collectives de soutien » pour assurer une reprise (§5).
3. Concernant l'emploi, les plans de reprise doivent « servir les populations en traitant les dimensions sociales et humaines de la crise, en soutenant les plus vulnérables, y compris par des mesures actives du marché du travail, le développement des compétences, des dispositifs de soutien des revenus, des filets de protection sociale efficaces, les retraites, l'éducation et des projets de formation renforcés ». De plus, ils soulignent la nécessité de parer « au risque de voir les suppressions d'emplois aboutir à un accroissement du chômage de longue durée » et de cibler plus spécifiquement sur les « besoins des jeunes et des travailleurs âgés ». Les ministres s'engagent à « accroître l'offre de main d'œuvre » à long terme et, notamment, prennent note de l'approbation récente du Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT (§6)
4. Cependant, cette positive réponse à court terme, n'est pas confirmée par la suite par un tant soit peu de remise en cause du modèle économique dominant ou d'un semblant de changement d'orientation. Bien au contraire, la réponse à moyen terme qui est proposée verse dans le discours bien pensant. Plus alarmant encore, il est fait l'engagement de redresser les finances publiques en ayant recours aux « réformes structurelles qui accroissent la flexibilité et la productivité de nos économies, sur les marchés du travail et des produits ». (§9)
5. Concernant le développement, les conclusions réaffirment les engagements passés en matière d'aide, de cohérence des politiques et le financement du développement, et saluent le Plan d'action adopté en mai 2009 par la réunion de haut niveau du CAD en réponse à la crise économique mondiale<sup>1</sup>. Dans l'ensemble, pourtant, les manques de financement resteront certainement significatifs notamment pour l'Afrique. (§10)

---

<sup>1</sup> DAC HIGH LEVEL MEETING ACTION PLAN; <http://www.oecd.org/dataoecd/5/49/42867232.pdf>

6. La Déclaration sur la croissance verte qui accompagne les conclusions ministérielles - et qui n'est signée que par les Etats membres de l'OCDE - invite l'OCDE à mettre en place une stratégie de croissance verte. La seule référence aux emplois verts se trouve dans l'appel à « une coordination étroite des mesures en faveur de la croissance verte avec les politiques visant le marché du travail et la formation de capital humain » et la reconnaissance que ces mesures favorisent la création d'emplois verts et le développement des compétences nécessaires. Il n'y est fait aucunement mention de la création d'emplois verts de qualité, ou de la transformation soutenable des secteurs à forte consommation énergétique. (§11)

7. Sous le titre « Préserver l'ouverture des marchés » les ministres s'accordent à refuser tout protectionnisme et appellent l'OCDE, en coopération avec l'OMC, à promouvoir l'aide au commerce en faveur des pays en développement. Ils soulignent aussi l'importance d'achever le cycle des négociations liées au Programme de Doha pour le développement. Associés au Projet sur la liberté d'investissement, ils réaffirment l'engagement fondamental en faveur de la libre circulation des investissements étrangers. Si le paragraphe suivant sur la « Probité, intégrité et transparence » fait référence à la nécessaire responsabilité sociale des entreprises, l'absence de référence aux normes sociales et de développement durable dans le projet de l'OCDE sur la liberté d'investissement est préoccupant. (§12)

8. Concernant l'intégrité des marchés, les ministres saluent la contribution de l'OCDE au cadre de Lecce et l'établissement d'une Charte mondiale. Ils appellent aussi l'OCDE à « intensifier ses travaux sur le gouvernement d'entreprise et la culture financière [sic] ». Le TUAC n'a cessé d'appeler l'OCDE à un changement fondamental dans son approche de la gouvernance des entreprises, un changement axé sur la réalité des entreprises et ses parties prenantes, ainsi que sur le lien avec les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales. Le TUAC considère en outre que l'accent mis sur la « culture financière » - en l'occurrence l'éducation financière - est inapproprié compte tenu de l'importance tout autre de la nécessité d'un partage des risques équitable en matière des retraites et de crédit des ménages. Aussi la déclaration accueille « positivement la poursuite des consultations sur la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en vue d'accroître leur pertinence et de clarifier les responsabilités du secteur privé », ce qui confirmerait la révision des Principes en 2010. Et pourtant, le texte laisse de côté une préoccupation majeure du TUAC, à savoir le fonctionnement inégal et faible des Points de contact nationaux. (§15)

9. Concernant la corruption, les ministres réaffirment l'engagement de l'article 5 de la Convention anti-corruption de l'OCDE - à savoir que les enquêtes sur la corruption internationale ne peuvent être interrompues sur la base de considération économique ou d'intérêt national. C'est là une tentative de réengager la mobilisation au niveau politique, suite à l'arrêt de l'enquête concernant l'entreprise BAE Systems au Royaume-Uni. (§16)

10. Sur la fiscalité, les ministres saluent l'adoption des principes sur l'échange d'informations et la mise en place d'un processus de revue par les pairs. Le TUAC, à l'instar de nombre d'ONG, a été critique de l'approche de l'OCDE qui ne repose que sur les échanges d'informations sur requête, au lieu de pousser en faveur de système d'échange automatique. En outre, la déclaration passe sous silence d'importants travaux sur la relation entre fiscalité et stabilité financière et entre fiscalité et inégalité, qui auraient mérité un soutien actif. (§17)